

*Adhésion à l'association
Fanny Dance - 2026-2027
Association loi 1901*

AFIN DE PARTICIPER AUX COURS DE DANSE, L'ADHÉSION EST OBLIGATOIRE À L'INSCRIPTION ET DANS AUCUN CAS NE SERA REMBOURSÉE, MÊME EN COURS D'ESSAI.

- Règlement de la cotisation : ☐ Espèces ☐ Chèque (Ordre : *FANNY DANCE*)

Si chèque, numéro de chèque : _____ Banque : _____

Nom de l'émetteur : _____

Numéro de téléphone : _____

**Cotisation adhésion :
21€/pers**

- Possibilité d'établir un chèque par famille en indiquant ci-dessous les personnes concernées :

Nom				
Prénom				
Cours				

Date inscription : _____

Document lu, approuvé et
compris : _____

Signature

149 rue de Verdun
76600 LE HAVRE
tél : 06.19.96.43.09
ou : 06.44.19.50.54